

L'atelier Ernestine donne une seconde vie aux meubles

A Concarneau, l'Atelier Ernestine, fondé par Sarah Bergot et Morgane Braescu, sauve les meubles destinés à être jetés. Toutes deux les rénovent et leur offrent une nouvelle esthétique. En un peu plus d'un et demi d'existence, elles ont déjà permis la réhabilitation de deux tonnes de meubles !

Fondée par Sarah Bergot et Morgane Braescu, la structure est née à Concarneau, où elle se situe toujours. Elle se trouve désormais dans la pépinière d'entreprises de Concarneau Cornouailles Agglomération depuis un an, dans un espace de 80m². « L'idée de l'atelier a germé en 2021-2022 », rembobine Sarah. « Nous voulions toutes les deux de revenir à du concret, avec un impact à la fois social, écologique, et créatif ».

Avec l'Atelier Ernestine, les deux finistériennes valorisent les meubles existant, « plus forcément adaptés à notre époque », souligne Morgane. Souvent en bois massif, il est ainsi facile de les restaurer. Tout en apportant une touche « fait main ». « On est dans de la rénovation esthétique. Refaire tout avec de nouvelles pièces de bois, ce n'est pas notre truc ! ». Les deux jeunes femmes proposent un ponçage complet, la pose d'un vitrificateur... « L'idée, c'est que tout ce qu'on fait soit durable ». Les meubles peuvent provenir d'apports volontaires, ou d'achats par l'atelier sur des plateformes internet. On peut aussi passer commande, pour du sur-mesure. « On a des pièces très sentimentales, très importantes pour les personnes, et qui sont très qualitatives », souligne Morgane. Les meubles rénovés sont proposés à l'atelier, mais aussi sur une boutique en ligne.

Des projets à venir et des partenariats locaux

Les deux fondatrices proposent aussi des ateliers et stages de rénovation de meubles en bois. « Sarah partage ce qu'elle a appris, avec l'utilisation de produits écoresponsables », précise Morgane. « On souhaite apprendre à des personnes de tous âges et tout niveau à valoriser ce qu'elles ont gardé et/ou récupéré ».

D'autres projets sont également dans les cartons : une mini-série de produits éco-conçus avec des chutes de bois, avec le soutien de la Région Bretagne, ou encore la labellisation « Eco Impact » des meubles et du process, avec l'entreprise du même nom. Et des partenariats locaux sont d'ores et déjà mis en place, comme avec Rehab, qui fabrique des planches en plastique recyclé, qu'on peut retrouver sur certaines pièces de l'Atelier.

La petite entreprise s'inscrit ainsi dans « une véritable démarche d'économie circulaire », selon Morgane et Sarah. D'après l'Ademe, l'industrie de l'ameublement génère 1,3 millions de tonnes de déchets par an ! « La deuxième main, on a vu que ça avait bien pris dans le secteur du vêtement. On espère que ça va se déployer dans le secteur du meuble », ajoute Morgane. « L'économie circulaire, de manière générale, est aussi un des leviers pour répondre aux enjeux de réchauffement climatique. En plus d'être meilleur pour la planète, c'est bon aussi pour le porte-monnaie, et créateur d'emploi. Nous sommes fières de pouvoir participer à notre niveau à ce mouvement, dont c'est encore les débuts ! », conclut-elle.

Plus d'infos :

<https://atelier-ernestine.fr>